Conditions et modalités de paiement de nos factures

CONDITIONS DE PAIEMENT

A réception de votre commande, nous procédons à son traitement et émettons une facture. Nous ne demandons généralement pas de paiement d'avance.

Nos conditions normales de paiement sont les suivantes :

Règlement intégral de la facture dans les 30 jours à compter de la date de la facture.

Pour les conférences / sessions de formation, le règlement doit nous être parvenu avant le début de la conférence / formation.

Toutefois, nous nous réservons le droit de demander un prépaiement et délivrons alors une facture proforma - notamment pour certains pays où s'applique une réglementation monétaire stricte ou pour de nouveaux clients et/ou des commandes importantes. Les marchandises ne seront alors expédiées qu'après règlement intégral.

MODALITES DE PAIEMENT

Pour régler votre facture, vous avez le choix entre différents modes de paiement.

- Carte de crédit

Toute facture de la DEQM est payable en ligne. Ouvrez la page https://www.edqm.eu/store/ et cliquez sur *E-payment invoices*.

Cartes acceptées :

Carte Bleue,
Visa, Eurocard,
Mastercard,
American Express,
JCB

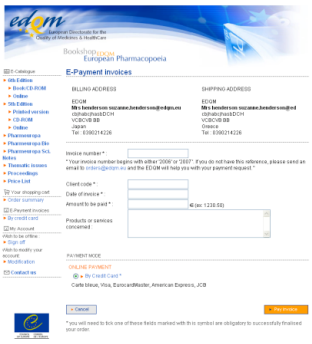

Attention, ce mode de paiement ne peut être utilisé que pour régler une facture déjà reçue. Pour effectuer le paiement, vous aurez en effet besoin de la facture. Pour procéder à la transaction, vous devrez aussi vous identifier ou créer un compte.

Vous pouvez également nous communiquer les coordonnées de votre carte de crédit en complétant et en nous retournant le cadre prévu à cet effet au bas de la facture.

NOTE:

Nous n'acceptons pas les paiements par carte effectués par téléphone.

Un délai de 7 jours ouvrés peut être nécessaire pour qu'une transaction par carte de crédit apparaisse sur votre relevé de compte.

- Virement de compte à compte

Voici nos coordonnées bancaires :

Société Générale
255, route de Mittelhausbergen,
67200 Strasbourg, France
IBAN:(FR76) 30003 02360 00550034256 76
SWIFT: SOGEFRPP.

- Chèque

Adressez vos chèques – libellés à l'ordre du "Conseil de l'Europe" ou de la "Direction européenne de la Qualité du Médicament & Soins de santé", à l'adresse suivante :

Direction des finances
Conseil de l'Europe/DEQM
F-67075 Strasbourg Cedex
France

NOTE

- Le règlement par lettre de crédit n'est pas accepté.
- N'oubliez pas d'indiquer votre numéro de facture lors du règlement
- Dans tous les cas, le règlement doit être net de frais pour le Conseil de l'Europe et le montant acquitté doit couvrir le montant facturé en Euros.
- Les produits restent propriété du Conseil de l'Europe (DEQM) jusqu'au règlement intégral de la facture.

DROITS ET TAXES

Le prix de vente de nos publications s'entend hors droits et taxes et est indiqué en euros. Dans l'Union Européenne, les organisations à statut diplomatique ne sont pas assujetties à la TVA. Le Conseil de l'Europe (DEQM) n'a donc pas de numéro d'identification TVA et est exonéré de droits et taxes.

Il incombe à l'acheteur (ou au preneur s'il diffère de l'acheteur) de contacter les autorités fiscales ou douanières nationales pour le paiement des droits et taxes. Ces droits et taxes ne seront en aucun cas pris en charge par le Conseil de l'Europe (DEQM) ni déductibles du montant à payer.

RAPPEL

Si la facture reste impayée, un rappel vous sera envoyé - à l'adresse de votre service comptable. Si cette relance reste sans réponse, votre compte sera bloqué, ce qui empêchera l'achat de tout autre produit de la DEQM jusqu'à régularisation de la situation.